

Département de l'Isère (38)

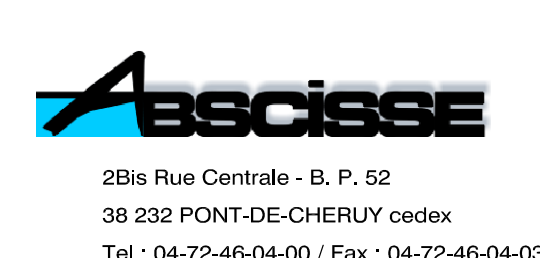
Commune de Pont de Chéry

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 Plan de zonage n°1

Echelle: 1/2 500

Vu la Délibération d'Approbation de la Révision n°2
du P. L. U. en date du : 3 juillet 2008



ZONAGE

- LES ZONES URBAINES**
- Ua** Zone urbaine correspondant au centre-ville
 - Ub** Zone urbaine d'extension du centre-ville
 - Uc** Zone urbaine d'extension de type faubourg
 - Ud** Zone urbaine d'extension de type pavillonnaire
 - Ui** Zone d'activités industrielles, artisanales et commerciales

- LES ZONES A URBANISER**
- AU** Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat à long terme
 - AUc** Zone future d'extension urbaine à vocation d'habitat à court terme Secteurs dits "Terrains de la Fondation de France"
 - AUd** Zone future d'extension urbaine à vocation d'habitat à court terme Secteurs dits "Plateau du Pignol"
 - AUe** Zone future d'extension urbaine à vocation d'habitat à moyen terme Secteurs dits "Ariane de la rue du Travail" et des "Quatre Bassons"

- LES ZONES AGRICOLES**
- A** Zone agricole

- LES ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**
- N** Zone naturelle protégée non constructible
 - Nls** Zone à vocation de loisirs et de sports
 - Npu** Zone à vocation de parc urbain

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour création de voie publique
- Périmètre de Z.A.C.
- Périmètre de Z.A.D.

VOIRIE

- Application des marges de recul minimales ou des marges de recul de l'article L111.1.4 du Code de l'Urbanisme.

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

- Secteur soumis à un aléa table d'inondation
- Secteur soumis à un aléa moyen d'inondation
- Secteur soumis à un aléa fort d'inondation

Pour plus de détails,
se reporter à la carte d'aléas en annexe du P.L.U.

- Espaces Botels Classés

